

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 17 décembre 2004
(convocation du 8 décembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence successivement de M. CANIVENC Doyen d'âge et de M. Alain ROUSSET, Président élu de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BOCCHIO Claude, M. BRANA Pierre, M. BREILLAT Jacques, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CARTRON Françoise, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FERRILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE Michel
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRON Jean-Charles (à partir de 13 H 30)
M. FERRILLOT Michel à M. BAUDRY Claude (à partir de 12 H 30)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge (à partir de 12 H 30)
Mme ISTE Michèle à M. GUICHARD Max (à partir de 12 H 30)
M. JAULT Daniel à Mme DELAUNAY Michèle (à partir de 12 H 30)
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à partir de 12 H 30)
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel (à partir de 11 H 30)

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre
Mme PUJO Colette à M. QUERON Robert (à partir de 13 H 30)
M. QUANCARD Joël à M. CAZABONNE Didier
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à partir de 12 H 30)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent (à partir de 11 H 00)
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à partir de 12 H 30)

LA SEANCE EST OUVERTE PAR M. CANIVENC, DOYEN D'ÂGE

**Association ALPHA (Aquitaine Lasers, Photonique et Applications) - Adhésion
de la Communauté Urbaine - Décision - Désignation - Autorisation.**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les technologies lasers et plus généralement optiques-photoniques sont des atouts clés pour le développement économique des pays industrialisés.

Ces nouvelles technologies sont génératrices d'innovations et d'emplois difficilement délocalisables.

Ce domaine est aujourd'hui en plein développement et touche de très nombreux secteurs (Santé et Sciences de la Vie, Automobile, Transports, Aéronautique-Espace-Défense, Energie), et les applications sont multiples.

Il est particulièrement important en Aquitaine qui dispose d'atouts caractéristiques d'un pôle de compétitivité optique-laser :

- grands équipements : Sur le site du CEA-CESTA au Barp après la mise en service de la LIL (ligne d'intégration laser), la construction du laser mégajoule est lancée et devrait être suivie par celle du Pétawatt, l'ensemble constituant à terme, pour des applications civiles et militaires, le plus grand laser mondial.

- un tissu industriel couvrant un large champ d'activité en imagerie, opto mécanique/opto électronique, lasers, optique embarquée et de nombreuses compétences techniques complémentaires au développement de la filière en électronique, micro-mécanique, services à l'industrie.

- une excellence scientifique : recherche de haut niveau dans les laboratoires Université-CNRS, centres privés de R et D, création de l'Institut des Lasers et Plasmas, centres de transfert de technologie.

L'ensemble fait qu'aujourd'hui l'Aquitaine peut se positionner au plan national comme pôle de compétitivité « optique-laser ».

Aussi, le Conseil Régional d'Aquitaine, le CEA/CESTA, l'Université Bordeaux 1, le CNRS et l'Agence Aquitaine de Développement Industriel (2ADI) ont décidé de créer une association loi 1901 dénommée ALPHA (Aquitaine Lasers, Photonique et applications) qui sera régie selon les statuts ci-annexés.

Elle a pour objet d'aider à la structuration en Aquitaine d'une filière optique laser forte, en participant au développement de la Route des Lasers et en s'appuyant sur les compétences régionales des Universités et des industriels, grands groupes et PME, en terme de recherche-développement et d'innovation industrielle. Le but poursuivi est une croissance du potentiel économique régional, génératrice de richesse et d'emploi, dans les domaines d'application de l'optique photonique et en particulier des lasers, de l'imagerie photonique et de l'instrumentation.

Les objectifs d'ALPHA sont :

- Etre un lieu d'échanges entre les acteurs de la filière, une force de proposition auprès des Pouvoirs Publics pour accompagner les initiatives structurantes ;
- Animer, coordonner et soutenir les activités de la filière dans la logique d'émergence d'un Pôle de Compétitivité Optique Laser ;
- Construire et gérer un Schéma Directeur de Développement de la filière, véritable projet collectif, de la recherche à l'application industrielle.

Pour atteindre ses objectifs, l'association souhaite être une force de proposition auprès des acteurs régionaux, afin en particulier de :

- Promouvoir à l'échelon local, national et international les activités de la filière et, plus généralement, le potentiel optique aquitain dans le domaine de la recherche, de la formation et du développement économique.
- Animer et aider à la coordination des activités des composantes de la filière sur la région Aquitaine, en stimulant, en particulier, les coopérations entre les centres de recherche et les entreprises, qu'il s'agisse de grands groupes ou de PME.
- Proposer des services opérationnels à ses membres afin de développer leurs activités dans le domaine, et proposer notamment un service d'information et de veille technologique, un club d'entreprises, un site internet...
- Mener toute action s'inscrivant dans la stratégie de développement de la filière Optique Laser en Aquitaine

Ces missions pourront évoluer en fonction du contexte de la filière.

Le fonctionnement de l'association sera assuré par une Assemblée de ses membres, un Conseil d'Administration et un Bureau. Il s'appuiera sur l'activité d'un délégué et de chargés de missions.

Au Conseil d'Administration, les membres seront répartis dans 5 collèges :

- membres fondateurs
- entreprises et organismes financiers
- des organismes de recherche, de formation et des laboratoires
- institutions publiques
- membres individuels

Le fonctionnement d'ALPHA sera assuré par le versement des cotisations des adhérents.

Lors de l'Assemblée Générale constitutive qui s'est tenue le 11 octobre dernier, le Bureau provisoire, présidé par Monsieur André Ducasse, a proposé que la Communauté Urbaine adhère à ALPHA et siège au Conseil d'Administration dans le collège institutions.

La Communauté Urbaine, par ailleurs membre fondateur de la SEML Route des Lasers, est un des acteurs majeurs dans la stratégie de développement de cette filière.

Aussi, dans ces conditions, si tel est votre avis, nous vous proposons Mesdames, Messieurs de :

- DECIDER l'adhésion de la Communauté Urbaine à l'association ALPHA (Aquitaine Lasers, Photonique et Applications),
- DESIGNER M. _____ en tant que titulaire et M. _____ en tant que suppléant, pour l'y représenter à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration (collège Institutions),
- AUTORISER le versement de la cotisation adhérent prévue à l'article 16 des statuts, dont le montant au titre de l'exercice 2004 est de 100 €

La dépense sera inscrite à l'article chapitre 011 article 6281 fonction 900 C.R.B. D100 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées désignation.

Titulaire : M. MERCIER

Suppléant : M. DUCASSOU

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
12 JANVIER 2005

M. MICHEL MERCIER

